

Bilan de la journée d'étude Lettres Classiques à Bordeaux le 11 février 2016

17 établissements étaient représentés.

De façon générale les DSDEN ont donné des heures qui permettent d'aborder avec une relative tranquillité la rentrée prochaine dans notre académie. Les collèges ont des DHG avec des marges de manœuvre bien supérieures pour certains à ce qui était prévu avec la seule marge d'autonomie de 2h45.

En général, le statu quo est assuré (un seul cas de suppression de groupe)

Attention : le danger, pour le latin et le grec, est seulement reporté au moment où ces dotations supplémentaires disparaîtront et où il faudra opérer les choix qui sont pour l'instant différés.

Des liens se sont tissés avec les parents pour faire pression et maintenir les groupes de latin et de grec.

Il y a des inquiétudes à avoir dans les établissements où la stabilité de l'enseignement de Lettres Classiques n'est pas assurée : arrivée récente sur un poste inoccupé depuis longtemps, occupé par des TZR ou contractuels successifs, départs en retraite, mutation ou demande de congé formation, etc. Toutes ces situations, dans le contexte de la réforme, fragilisent encore un peu plus l'enseignement de nos disciplines.

Le SNES Bordeaux avait demandé au Rectorat, en cas de mesure de carte scolaire induite par la diminution des horaires de LCA, de permettre le départ du dernier arrivé en Lettres et non pas nécessairement du dernier arrivé en Lettres Classiques. Le Rectorat a indiqué qu'il n'y aurait pas de suppression de postes en Lettres cette année (sauf cas d'établissements en perte d'effectifs). Il faut donc alerter le S3 si vous avez connaissance de situations contraires mais aussi si on vous propose de compléter n'importe comment votre service.

Quelques points ont retenu notre attention et ont suscité des discussions :

- beaucoup de semestrialisation en 5ème : d'abord l'EPI puis l'EDC latin.
 - Combien d'élèves accepteront de rajouter 2h (1h annualisée) à leur emploi du temps à partir du second semestre ? Les optimistes en espèrent beaucoup du fait de la disparition des sections européennes.
 - Cela suppose aussi que les emplois du temps de toutes les classes de 5ème aient été conçus pour que 2h de latin s'y ajoutent en février. Certaines vies scolaires ont fait des projections et prévoient jusqu'à 6h d'étude hebdomadaires dans les emplois du temps élève mais encore faudra-t-il que les alignements pour le latin soient prévus afin que certaines classes ne soient pas, de fait, exclues de cet enseignement !
 - Si les candidats latinistes sont très nombreux, pourra-t-on tous les accueillir et comment seront financées les heures d'un éventuel second groupe, non prévu dans le TRMD ? Certains chefs d'établissement se seraient engagés à financer celui-ci en HSE si nécessaire. Y en aura-t-il suffisamment ?
- Attention aux contraintes imposées par le chef d'établissement ou que l'on s'impose soi-même par conscience professionnelle :
 - prendre toutes les classes de 5ème de l'établissement pour être en charge de l'EPI LCA par exemple...
 - Il n'est écrit nulle part que tous les élèves d'un même niveau doivent suivre les mêmes EPI. Il est inutile aussi de s'épuiser à de la cointervention dans toutes les classes de 5ème pour que tous les élèves suivent l'EPI LCA !
- Nous rappelons qu'il n'y a aucune obligation à ce que l'EPI LCA se déroule pendant l'année de 5ème. Il peut aussi être intéressant de le placer en 4ème pour en faire un temps d'initiation au grec en vue de l'enseignement de complément en 3ème. Pour suivre un enseignement de complément l'élève doit avoir suivi l'EPI LCA au cours de sa scolarité, si ce n'est pas en 5ème, ce sera plus tard... Profitons de ce flou et faisons attendre la réforme !
- Comment va se régler la situation des latinistes qui seront scolarisés en 4ème et en 3ème l'an prochain ? Va-t-on devoir mettre en place un EPI LCA pour eux afin de les mettre en règle

avec la réforme ou bénéficieront-ils d'un statut dérogatoire ? Il ne serait alors pas nécessaire que l'EPI LCA existe dès la rentrée 2016, on pourrait attendre au moins 2017 !

- Un cas de financement des heures de latin sur les heures attribuées au titre du classement en REP de l'établissement a été rapporté. Ici aussi, vigilance ! Comme les heures données en plus par les DSDEN, le classement en REP et les heures qui vont avec ne sont pas éternels. Certains collègues peuvent également contester le fait que le latin soit financé ainsi.
- Des collègues d'autres disciplines sont aussi mis à mal et les conséquences peuvent se répercuter sur le professeur de Lettres Classiques. Dans un établissement, de nombreuses heures d'AP dédoublées sont affectées à la technologie et pas au français. Le professeur de Lettres Classiques aura un complément de service.
- Des demi-postes sont supprimés. Occupés par des contractuels ou des BMP ils ne donnent pas lieu à des mesures de carte scolaire.

L'hostilité à la réforme reste vive. Rares sont ceux qui ont déjà réfléchi aux EPI. Lors des journées de formation, des IPR, notamment de Lettres, ont annoncé que les inspections se feraient sur des temps d'EPI et d'AP, accentuant ainsi la pression sur les professeurs -même si personne ne sait encore très bien s'il sera possible de distinguer dans un emploi du temps les créneaux d'EPI et d'AP des créneaux classiques !

Pour l'enseignement de complément, il sera difficile de construire des connaissances solides en classe de 5ème. Trois objets d'étude à diviser en 36 semaines de classe (évidemment moins dans la réalité), cela fait à peine une dizaine d'heures à consacrer à chaque thématique.

Un prochain stage sera organisé d'ici la fin de l'année ou à la rentrée scolaire.

Sonia Mollet, groupe Lettres du SNES-FSU.